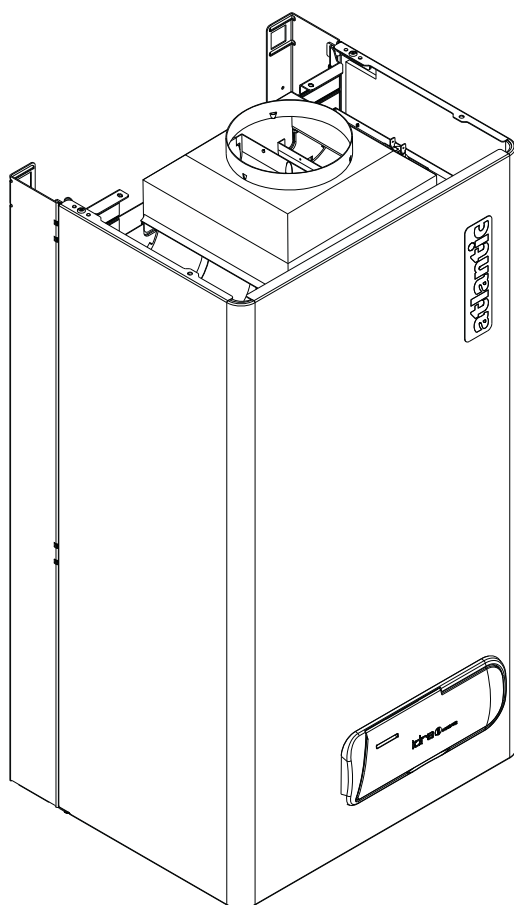


IDRA 5024

Code 021758 - 24 kW

Chaudière gaz de cheminée type B_{11BS}

Catégorie II_{2E+ 3+} (gaz naturels et gaz de pétrole
liquéfiés)



**Notice d'installation
et de mise en service**
destinée au professionnel

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE



Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui **NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS** être exécutées

SOMMAIRE

1 RECOMMANDATIONS	page	4
2 PRESENTATION DE L'APPAREIL	page	4
2.1 Colisage	page	4
2.2 Accessoires	page	4
2.3 Caractéristiques générales	page	5
2.3.1 Dimensions	page	5
2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière	page	5
2.3.3 Données techniques	page	6/7
2.4 Principe de fonctionnement	page	8
2.4.1 Eléments fonctionnels	page	9
2.4.2 Tableau de commande	page	10
2.4.3 Circuit hydraulique	page	10
3 INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR	page	11
3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	page	11
3.2 Local d'implantation	page	11
3.3 Raccordements hydrauliques	page	11
3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau	page	11
3.3.2 Montage de la platine de préraccordement	page	12
3.4 Raccordement gaz	page	12
3.5 Raccordement au conduit d'évacuation	page	12
3.6 Raccordements électriques	page	13
3.7 Remplissage de l'installation	page	15
3.8 Vidange de l'installation	page	15
3.9 Vérification et mise en service	page	16
3.10 Anomalies de fonctionnement	page	17
3.11 Réglages	page	17
3.11.1 Réglage de la puissance maximum chaudière	page	17
3.11.2 Réglage de la puissance minimum chaudière	page	18
3.11.3 Réglage des mini et maxi électrique chauffage	page	18
3.12 Changement de gaz	page	19
3.13 Entretien	page	20
3.13.1 Programme d'entretien périodique	page	20
3.13.2 Entretien des différents circuits	page	20
3.13.3 Vérification des paramètres de combustion	page	20
4 CONDITIONS DE GARANTIE	page	26

1 RECOMMANDATIONS

⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).

⚠ Ce manuel d'instruction fait partie intégrante de la chaudière: s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.

⚠ L'installation de la chaudière et toutes les opérations d'assistance et d'entretien doivent être exécutées par un professionnel qualifié.

⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.

⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.

⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégrité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.

⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'égout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:

- en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau de l'installation hydraulique soit comprise entre 1

et 1,5 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation

- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel
- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

- ⊖ l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance
- ⊖ en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz
- ⊖ ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides
- ⊖ avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en plaçant le sélecteur de fonction sur "⏻" et en coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil
- ⊖ il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur
- ⊖ ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique
- ⊖ ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants.

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 Colisage

La chaudière est livrée en 2 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement (code 073358)

2.2 Accessoires

- Kit propane (code 073365),
- Sonde extérieure,
- Kit plancher chauffant,
- Dosseret écarteur pour passage des tuyauteries à l'arrière de la chaudière,
- Thermostats d'ambiance simple ou programmable,
- Filtre pour installation,

2.3 Caractéristiques générales

2.3.1 Dimensions en mm

Nota: dans le cas d'installation du dossieret écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur

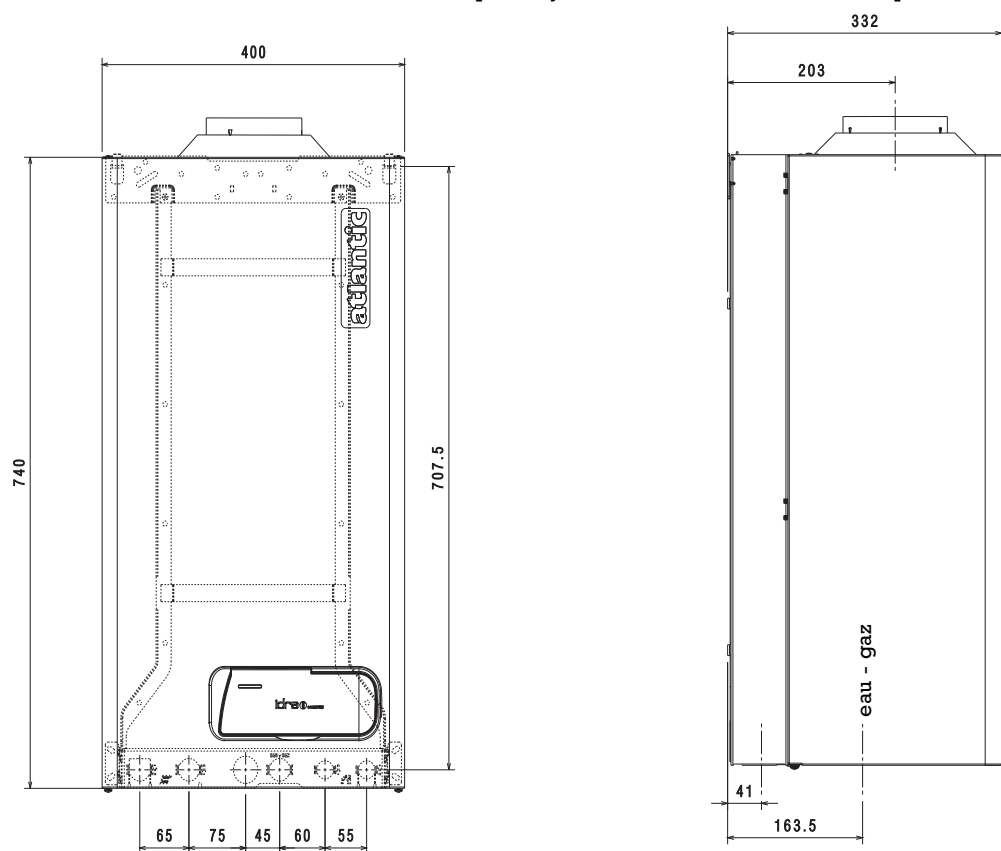
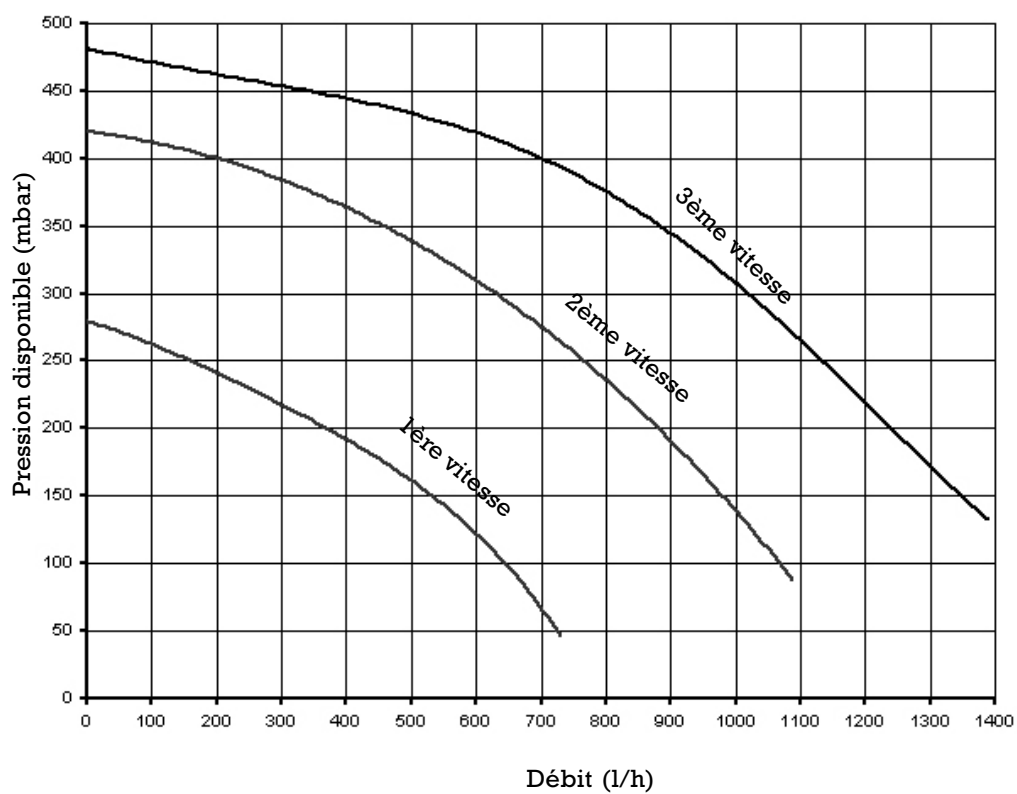


fig. 2.1

2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière



2.3.3 Données techniques

		Idra 5024	
Catégorie gaz		II _{2 E+ 3+}	
Pays		FR	
Puissance acoustique:		44,6	dB(A)
Classe selon RT 2005		référence	
Classe NOx			
Généralités			
Débit calorifique nominal chauffage		26,70	kW
Puissance thermique nominale chauffage		24,10	kW
Débit calorifique réduit chauffage		10,40	kW
Puissance thermique réduite chauffage		8,70	kW
Puissance électrique		85	W
Tension d'alimentation électrique		230-50	V-HZ
Indice de protection		IPX5D	
Rendements			
Utile à la puissance nominale		90,6	%
Utile à charge partielle 30%		91,7	%
Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K)		153	W
Fonctionnement chauffage			
Pression maximale		3	bar
Pression minimale		0,25-0,45	bar
Contenance en eau du circuit chauffage		2,3	l
Température maximale		90	°C
Plage de réglage du sélecteur T° chauffage		40 - 80	°C
Pression de pompe maximale disponible		300	mbar
au débit de		1000	l/h
Capacité vase d'expansion		8	l
Pression vase d'expansion		1	bar
Pression gaz alimentation			
Pression nominale gaz de Lacq (G20)		20	mbar
Pression nominale gaz Groningue (G25)		25	mbar
Pression nominale gaz butane (G30)		28-30	mbar
Pression nominale gaz propane (G31)		37	mbar
Raccordements hydrauliques			
Gaz		3/4"	Ø
Chauffage		3/4"	Ø
Dimensions et poids			
Hauteur		740	mm
Largeur		400	mm
Profondeur		332	mm
Poids		29	kg
Diamètre départ fumées		125	mm
Débit (G20)			
Débit des fumées		46,191	Nm ³ /h
Débit d'air		43,514	Nm ³ /h
Débit massique fumées (maxi)		15,71	g/s
Débit massique fumées (mini)		14,99	g/s
Valeurs d'émissions (*) au G25 à débit			
maxi:	CO inférieur à	70	p.p.m.
	CO ₂	6,50	%
	NOx inférieur à	160	p.p.m.
	Δt° des fumées	116	°C
mini:	CO inférieur à	90	p.p.m.
	CO ₂	2,40	%
	NOx inférieur à	100	p.p.m.
	Δt° des fumées	75	°C

* mesures effectuées avec une manchette Ø 125 lg 0,5 m

PARAMETRES		Gaz naturel		Gaz de pétrole liquéfié	
		G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar)	MJ/Sm ³	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28-30	37
IDRA 5024					
Nombre d'injecteurs brûleur					
Diamètre	mm	12	12	12	12
Diamètre diaphragme	mm	2X0,98	2X0,98	0,77	0,77
		4,8	4,8		
Débit gaz au maxi chauffage	m ³ /h	2,82	3,28		
	kg/h			2,10	2,07
Débit gaz au mini chauffage	m ³ /h	1,10	1,28		
	kg/h			0,82	0,81
Pression gaz au brûleur					
au maxi chauffage	mbar	10,90	13,60	28,00	36,00
au mini chauffage	mbar	2,00	2,00	4,70	6,10

2.4 Principe de fonctionnement

Description

Chaudière murale du type B11bs assurant le chauffage d'une installation.

Possibilité de fournir de l'eau chaude sanitaire si un ballon réchauffeur séparé est raccordé à la chaudière.

Chaudière entièrement modulante avec système d'ajustement automatique de la température chaudière suivant les besoins.

Possibilité de réguler un circuit radiateur par sonde extérieure (en accessoire).

Allumage électronique: progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique.

Ajustement automatique de la température chaudière: avec le sélecteur placé sur la zone "AUTO" la température chaudière s'ajuste en fonction de la demande du thermostat d'ambiance. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) alors que la température de chaudière atteint sa consigne entre 55°C et 65°C, le cycle automatique débute:

- si le thermostat d'ambiance est encore en demande après 20 mn, la température chaudière augmentera de 5°C

- si le thermostat d'ambiance est toujours en demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C

Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.

Dans le cas d'une installation sans thermostat d'ambiance ou avec kit plancher chauffant, il est recommandé d'éviter cette zone de réglage.

Ajustement automatique de la puissance maxi chauffage:

après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn.

Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.

Cycle de fonctionnement chauffage: pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

Fonctionnement circulateur chaudière: il s'arrête 30 s après ouverture du contact thermostat d'ambiance.

Un dispositif de dégrippage est intégré (30 s toutes les 24 h).

Fonction hors gel chaudière: elle est assurée grâce à la sonde primaire. Si la température chaudière descend à 5°C, le circulateur chaudière et le brûleur fonctionneront jusqu'à ce que la température atteigne 35°C.

Dispositifs de sécurité de débordement des produits de combustion

La chaudière est équipée d'un système de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion (fig. 2.2) qui arrête la chaudière en cas d'anomalie.

Le thermostat fumées n'intervient pas seulement pour un défaut du circuit d'évacuation des produits de la combustion mais aussi à cause des conditions atmosphériques; il est possible donc, après une courte attente, de remettre la chaudière en service en réarmant (position "I" sur le sélecteur de fonction).

En cas de mise à l'arrêt répété de la chaudière par ce dispositif, il est nécessaire de vérifier tout le système d'évacuation (conduit de raccordement et cheminée) afin de remédier au défaut d'évacuation et prendre les mesures appropriées.

En aucun cas, ce dispositif de sécurité ne doit être mis hors service.

Ne jamais mettre en service la chaudière si les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas ou s'ils ont été altérés.

Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par un personnel qualifié en utilisant exclusivement les pièces originales du fabricant.

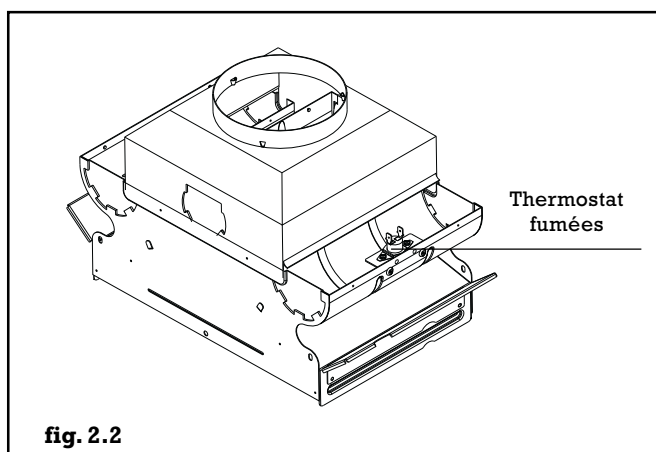


fig. 2.2

2.4.1 Éléments fonctionnels de la chaudière

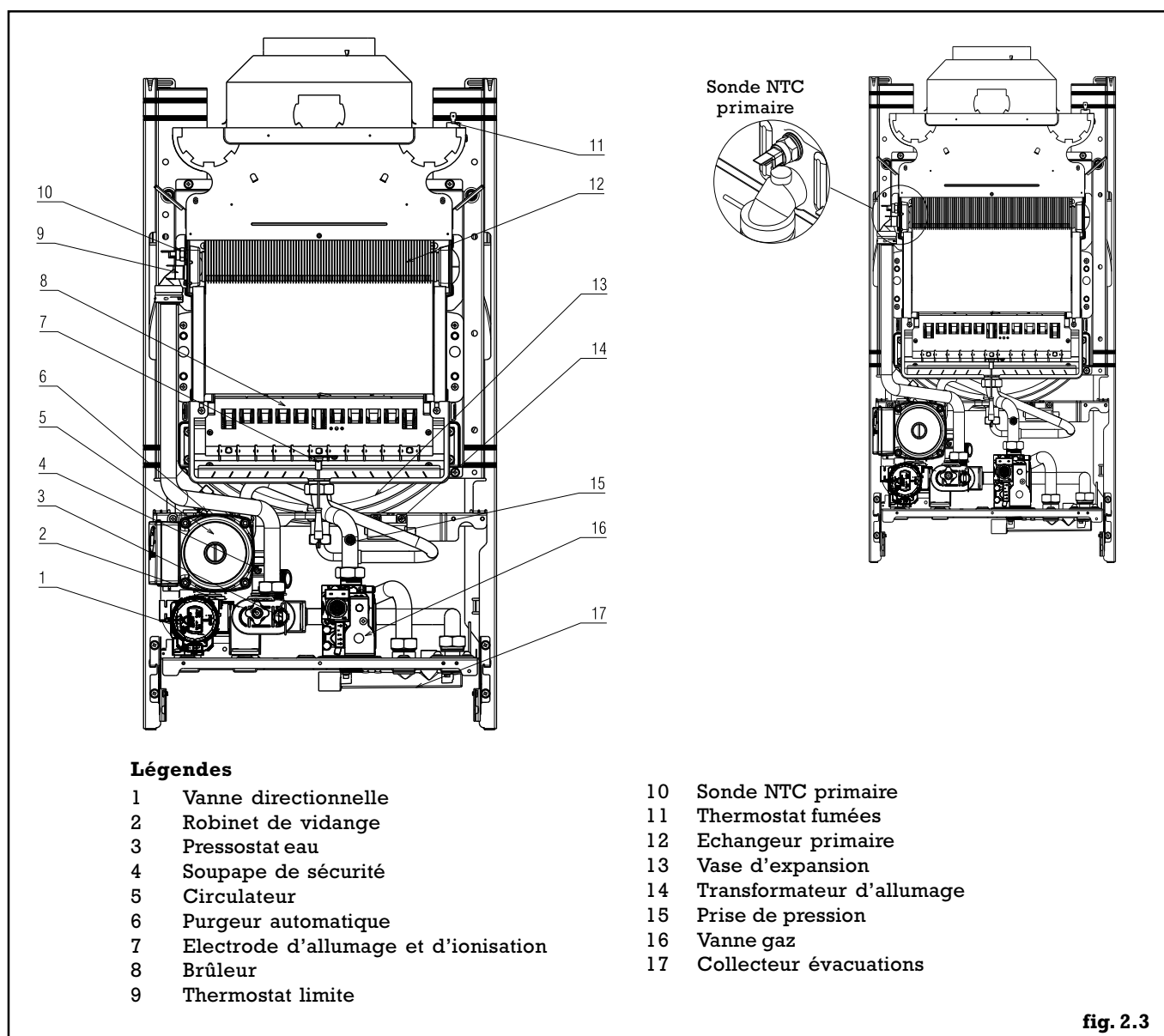
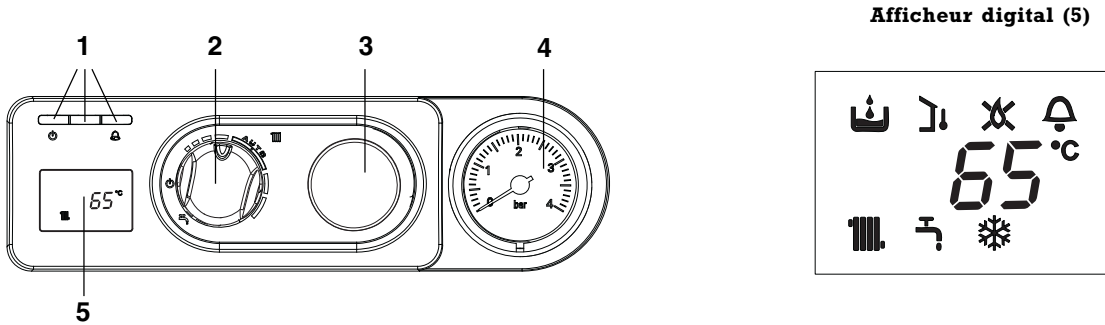


fig. 2.3

2.4.2 Tableau de commande

fig. 2.3



- 1 Indicateurs lumineux signalant l'état de fonctionnement la chaudière
- 2 Sélecteur de fonction: Arrêt-réarmement,
 Eté, (si ballon à distance raccordé)
 Hiver/Réglage température eau de chauffage
- 3 Obturateur
- 4 Manomètre
- 5 Afficheur digital signalant la température de fonctionnement et les codes d'anomalie

Description des icônes

- Manque d'eau dans l'installation, cette icône s'affiche avec le code anomalie A 04
- Sonde extérieure connectée
- Absence de flamme, cette icône s'affiche avec le code anomalie A 01
- Anomalie de fonctionnement, cette icône s'affiche avec un code anomalie
- Fonctionnement en chauffage
- Fonctionnement en sanitaire (si ballon à distance raccordé)
- Fonction antigel active
- Température de chauffage ou anomalie de fonctionnement

2.4.3 Circuit hydraulique

- A Départ ballon séparé
- B Retour ballon séparé
- C Départ chauffage
- D Retour chauffage
- E Entrée eau froide
- F Sortie eau chaude
- G Ballon réchauffeur séparé
- 1 Robinet de vidange
- 2 Soupape de sécurité
- 3 By-pass
- 4 Vanne directionnelle
- 5 Circulateur
- 6 Purgeur automatique
- 7 Vase d'expansion
- 8 Sonde NTC primaire
- 9 Echangeur primaire
- 10 Pressostat eau

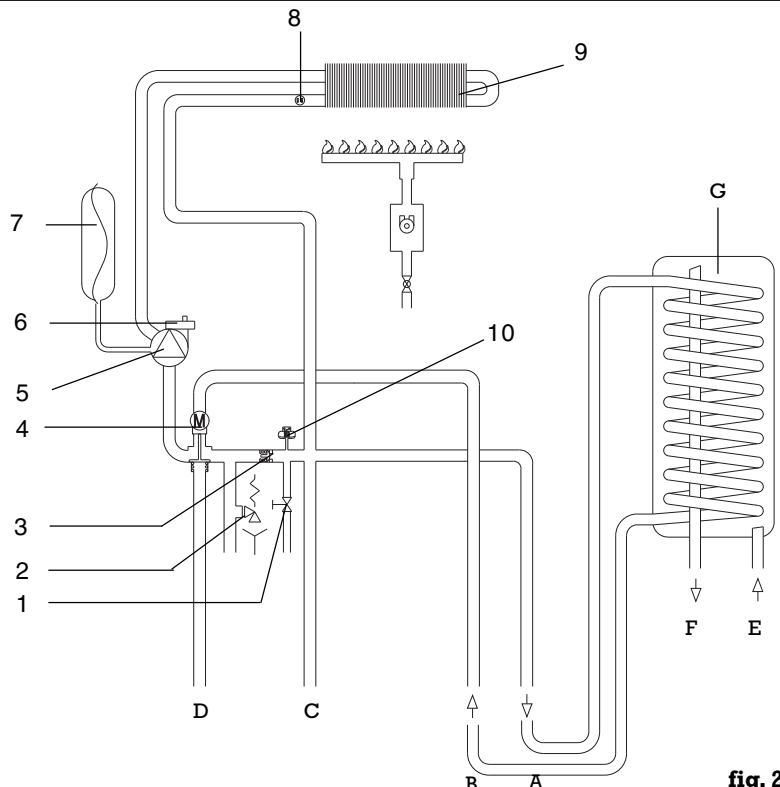


fig. 2.4

3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Certificat de conformité

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un **Certificat de Conformité** visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié):

- modèle 2 pour une installation neuve complétée ou modifiée;
- modèle 4 pour le remplacement d'une chaudière.

3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

• BÂTIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

Norme NF DTU61-1 et ses modifications: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type (RDS).

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

NF EN 13384-1 et ses modificatifs: Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aéraulique.

NF DTU 24.1: Travaux de fumisterie.

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs: Aération des logements.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

• **Installation de chauffage avec plancher chauffant**
NF DTU 65.14: Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

3.2 Local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

Le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins 48 m³/h.

L'ambiance du local ne doit pas être humide; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques.

Pour permettre les opérations d'entretien et l'accès aux différents éléments internes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté.

Pour un emplacement correct de l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit pas être placé au dessus d'une cuisinière ou table de cuisson
- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où la chaudière est installée
- les parois sensibles à la chaleur (comme par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation appropriée.

Eventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

3.3 Raccordement hydrauliques

3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau

• PRESSION DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA CHAUDIERE

Le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible. La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur. Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

• PRECAUTIONS CONTRE LA CORROSION

Des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant. D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devienne pas agressive.

• IMPORTANT

Avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

• FONCTION DE DISCONNECTION

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NFP 43.011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

3.3.2 Montage de la platine de pré-raccordement

Fixer solidement la platine de pré-raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) et vérifier son niveau.

La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccordements hydrauliques ont été effectués.

A retour chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

B départ chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

C raccordement gaz 3/4" - tube cuivre Ø 18

La platine ne comporte que les départ retour chauffage et le raccordement gaz. Le dispositif pour remplissage de l'installation doit être réalisé au niveau de l'installation. Dans le cas de raccordement d'un ballon à distance, le serpentin du ballon doit être raccordé directement sur la chaudière:

- raccords en 3/4";
- départ vers le serpentin en A (fig. 2.4) et son retour en B au niveau de la chaudière, enlever au préalable les bouchons en place.

Raccorder le collecteur d'évacuations (soupape chauffage, vidange) à l'égout. Un tuyau flexible est fourni avec la chaudière pour faciliter ce raccordement

Placer un siphon anti-odeur sur l'évacuation.

Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.

Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

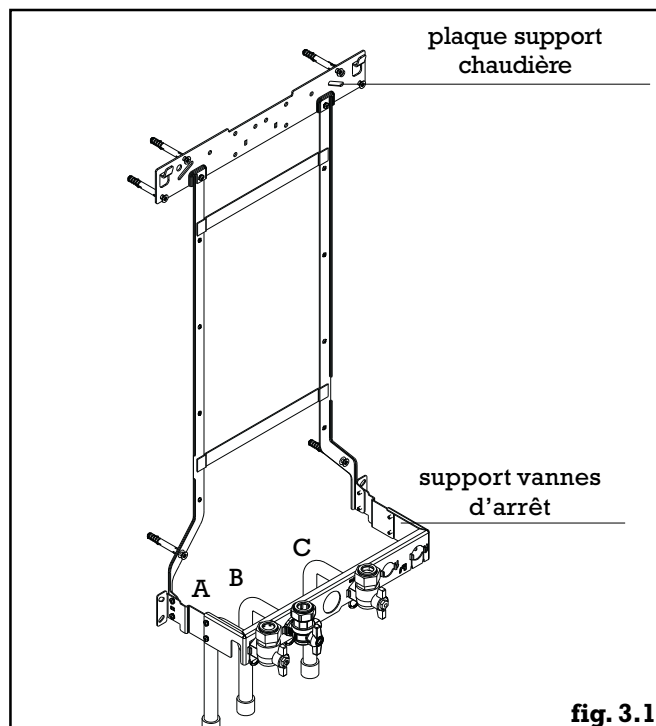


fig. 3.1

3.4 Raccordement gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

3.5 Raccordement au conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation ainsi que le conduit de raccordement sur la chaudière doivent être conformes à la réglementation en vigueur (norme NF P 45.204).

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné et ne doit être raccordé qu'à un seul appareil. Il doit être étanche à l'eau et avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation. Dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensats doit être réalisé (les condensats ne doivent pas s'évacuer dans la chaudière).

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil. Celle-ci doit être raccordée avec une partie coulissante pour permettre le démontage du coupe-tirage antirefouleur lors des opérations de maintenance.

3.6 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1.

• ALIMENTATION ELECTRIQUE

Tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

Respecter la polarité phase – neutre lors du branchement.

Utiliser le câble d'alimentation fourni.

Dans le cas d'un remplacement de celui-ci, utiliser un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3,5 mm (EN 60335-1, catégorie III), à l'extérieur de la chaudière.

Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire conformément à la norme en vigueur.

 Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à la terre des appareils électriques.
Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

• ACCES AUX BORNES DE CONNEXIONS ELECTRIQUES DE LA CHAUDIERE

- retirer les 2 vis (A) de fixation de l'habillage (fig. 3.2)
- déplacer vers l'avant puis vers le haut la base de l'habillage pour le décrocher du châssis
- retirer la vis de fixation (B) du tableau de bord (fig. 3.3) puis le basculer vers l'avant
- retirer le couvercle de protection (fig. 3.4)

• BRANCHEMENT DU THERMOSTAT D'AMBIANCE ET/OU DE LA SONDE EXTERIEURE

- brancher le thermostat d'ambiance et/ou la sonde extérieure suivant les fig.3.5 et 3.7.

• BRANCHEMENT DU THERMOSTAT BALLON SEPARÉ

- brancher le thermostat ballon suivant les fig 3.5 et 3.7.

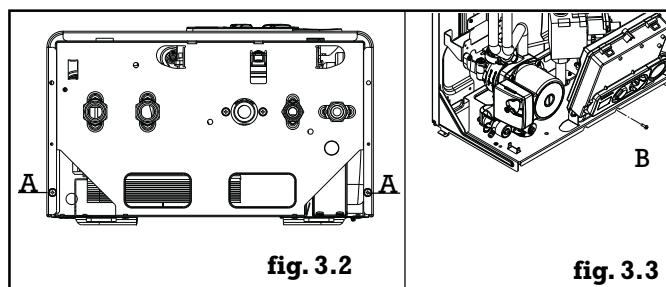


fig. 3.2

fig. 3.3

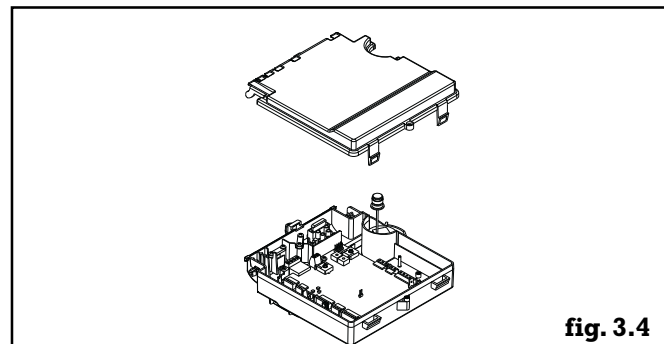


fig. 3.4

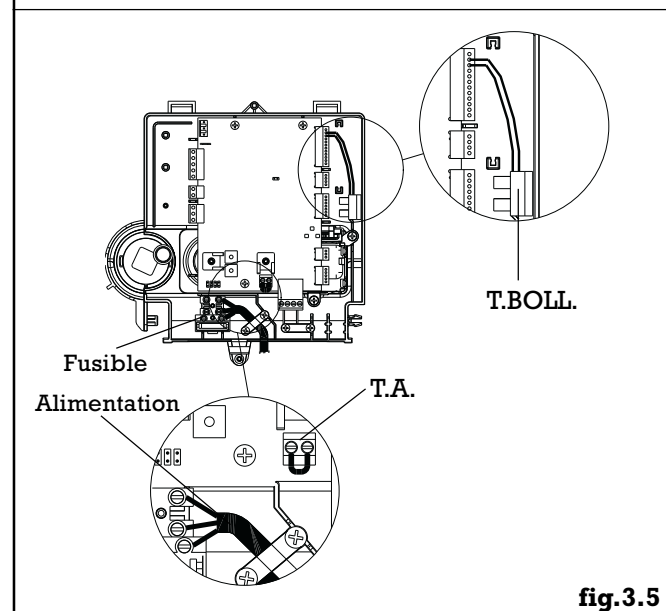
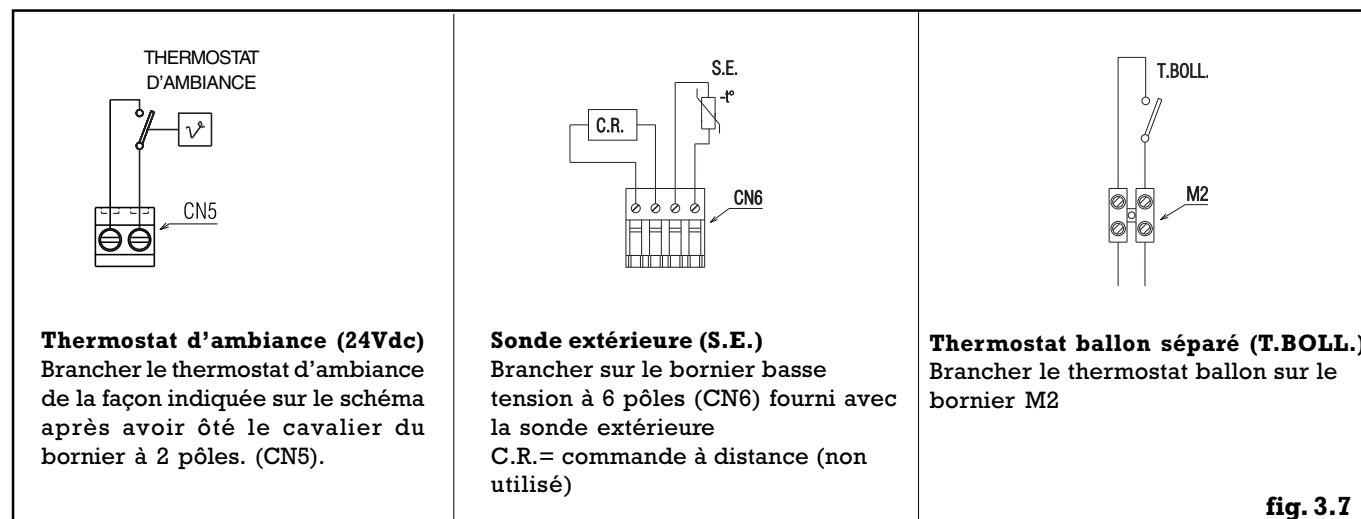
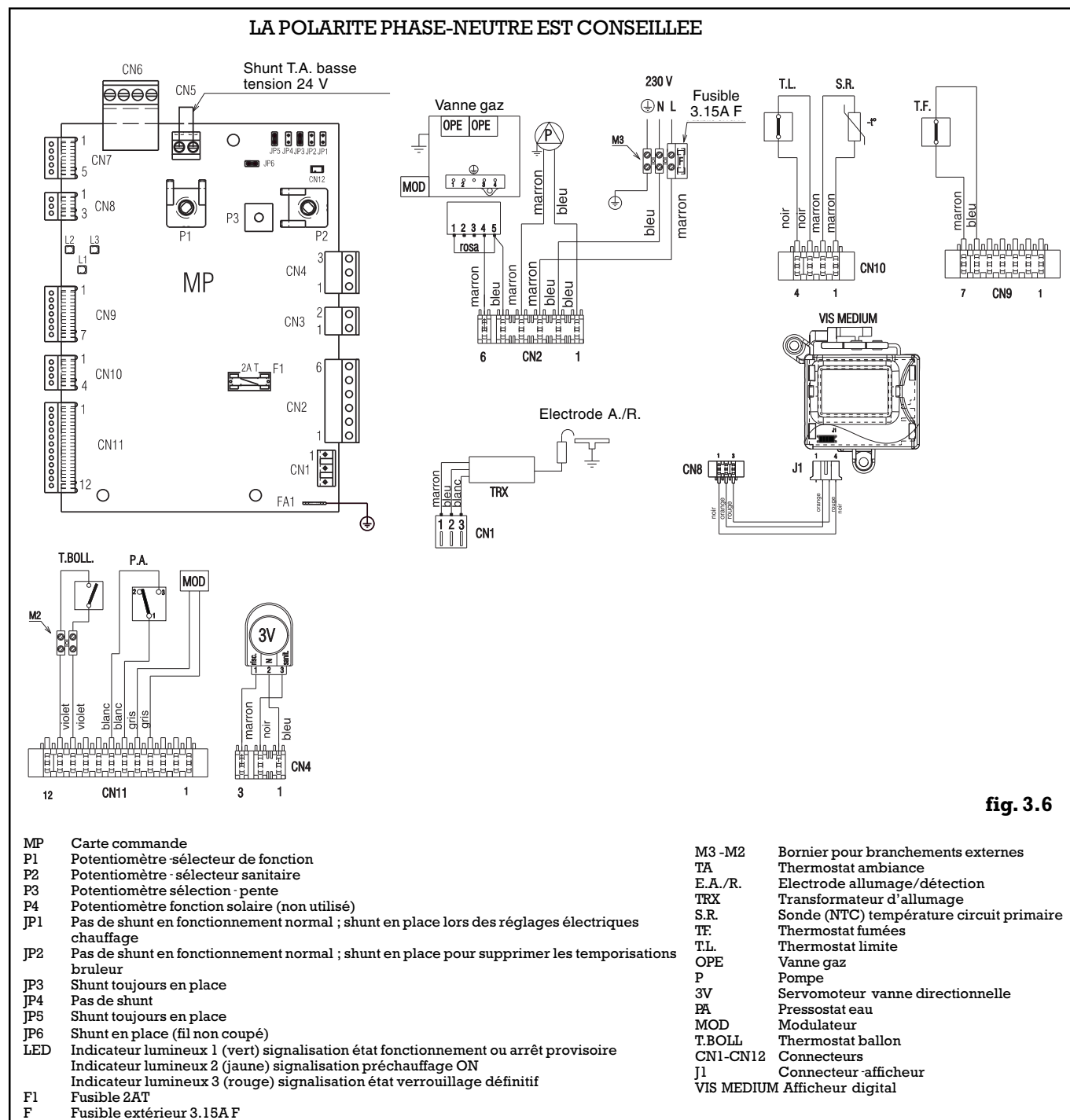


fig.3.5

Schéma électrique

LA POLARITE PHASE-NEUTRE EST CONSEILLÉE



3.7 Remplissage de la chaudière

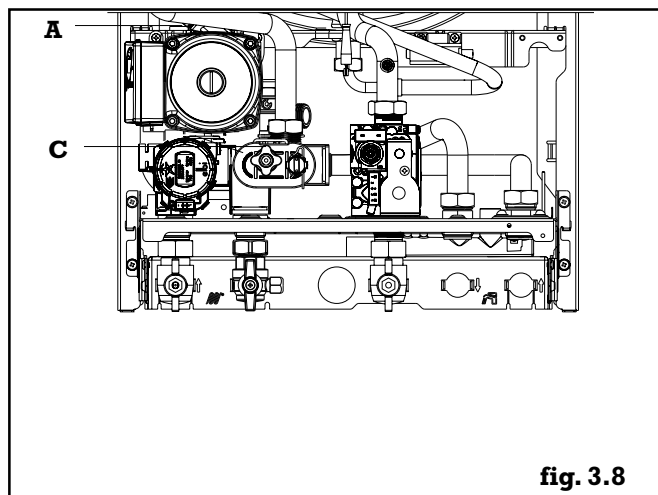
Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid.

Remplissage de la chaudière

S'assurer au préalable que l'installation ait été rincée minutieusement:

- ouvrir de 2 ou 3 tours le bouchon du purgeur d'air automatique (**A**) (fig. 3.8)
- ouvrir le robinet de remplissage situé à l'extérieur de la chaudière.
- remplir l'installation jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre (fig. 3.9) atteigne 1 à 1,5 bar

Au terme du remplissage, refermer le robinet de remplissage situé à l'extérieur de la chaudière.

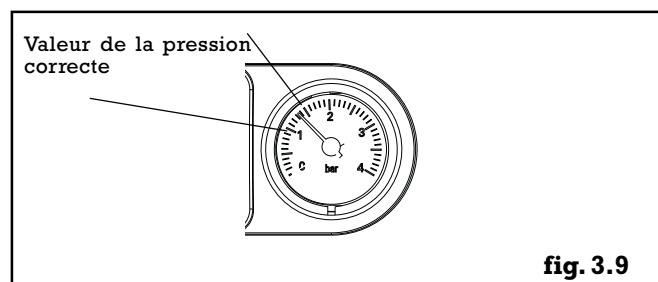


3.8 Vidange de l'installation

Pour accéder à la vidange chaudière, il est nécessaire de retirer l'habillage de la chaudière (2 vis dessous).

Vidange du circuit chauffage

- éteindre la chaudière
- ouvrir les purgeurs placés aux points les plus hauts de l'installation
- dévisser le robinet de vidange (**C**) (fig. 3.8), en maintenant en place le coude du flexible d'évacuation pour éviter qu'il se déboîte, l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation.
- vidanger les points les plus bas de l'installation.

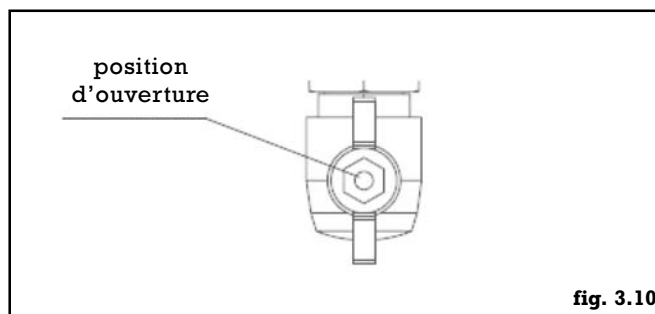


3.9 Vérifications et mise en service

En premier lieu, vérifier visuellement la bonne installation de la chaudière (entrées d'air, ventilation, gaz, électricité, dégagements pour l'entretien, etc...).

1) Vérifications gaz

- vérifier que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.12 Changement de gaz. La chaudière est réglée d'usine aux gaz naturels G20 – G25.
- vérifier que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- ouvrir le robinet gaz de la chaudière (fig. 3.10)
- contrôler la pression statique en amont de la vanne gaz:
G20 = 20 mbar
G25 = 25 mbar
G30 = 28-30 mbar
G31 = 37 mbar
- contrôler l'étanchéité entre robinet gaz et vanne gaz : fermer le robinet et vérifier que la pression au manomètre reste fixe



2) Vérifications électriques

- vérifier la protection d'alimentation (coupure bipolaire)
- vérifier la tension d'alimentation
- vérifier la polarité Phase – Neutre
- vérifier les Neutre – Terre (tension inférieure à 2 volts)
- vérifier le raccordement du thermostat d'ambiance et/ou de la sonde extérieure si présents
- vérifier le raccordement du thermostat ballon séparé si présent

3) Vérifications hydrauliques

L'installation doit nécessairement avoir été rincée.

- vérifier la pression dans l'installation (attention le prégonflage du vase est de 1 bar). Une pression de 1 bar à froid est généralement suffisante
- s'assurer du dégazage de la chaudière et de l'installation

4) Vérifications évacuation produits de combustion

- s'assurer de la conformité des raccordements (étanchéité, té de purge, etc ...)

5) Allumage de la chaudière

- placer un manomètre sur la tuyauterie vanne gaz – brûleur
- créer une demande maxi chauffage à l'aide des shunts JP1 et JP2 en suivant la procédure du § 3.11.1

6) Contrôle de la pression gaz brûleur au maxi

- vérifier la pression maxi suivant le tableau MULTIGAZ en page 7. Si modification nécessaire se reporter au § 3.11 Réglages

7) Contrôle de la pression gaz brûleur au mini

- passer la chaudière en fonctionnement mini (débrancher un fil de la bobine de modulation de la vanne gaz)
- vérifier la pression mini suivant le tableau MULTIGAZ en page 7. Si modification nécessaire se reporter au § 3.11 Réglages
- rebrancher le fil de la bobine de modulation
- mettre la chaudière hors tension
- retirer les shunts JP1 et JP2

8) Contrôle du thermostat fumées

Obturer le conduit d'évacuation au dessus du coupe tirage, le système doit se bloquer en sécurité en moins de 2 minutes.

9) Contrôles de fonctionnement

- chauffage (thermostat d'ambiance, températures départ et retour, etc...

10) Contrôles de sécurité

Contrôles	Essais	Codes anomalies
Allumage	Couper l'arrivée gaz	A 01
Surchauffe	Débrancher le thermostat limite	A 02
Evacuation fumées	Débrancher le thermostat fumées	A 03
Manque d'eau	Débrancher le capteur de pression	A 04
Sonde NTC chaudière	Débrancher la sonde chaudière	A 07

Procéder à la mise en route de la chaudière (voir notice utilisateur) et transmettre à l'utilisateur les informations d'utilisation de l'appareil (sélecteur de fonction,

réarmement, thermostat d'ambiance, entretien annuel obligatoire, etc...).

3.10 Anomalies de fonctionnement

Lors d'une anomalie de fonctionnement, l'indicateur lumineux rouge est allumé et un code anomalie apparaît sur l'afficheur (fig.3.11).

Liste des anomalies

- A 01** = absence de flamme. Le symbole "X" est affiché. Apparaît lors d'un fonctionnement incorrect pendant la phase d'allumage ou de fonctionnement du brûleur.
- A 02** = intervention du thermostat limite. L'indicateur rouge clignote. Apparaît lorsque la température de l'eau de chauffage dépasse 90°C.
- A 03** = intervention du thermostat fumées. Apparaît en cas d'anomalie dans l'évacuation des produits de combustion.
- A 04** = intervention du pressostat eau. Le symbole "🚰" est affiché. Apparaît en cas de pression d'eau insuffisante dans la chaudière.
- A 07** = sonde chauffage interrompue ou en court circuit.

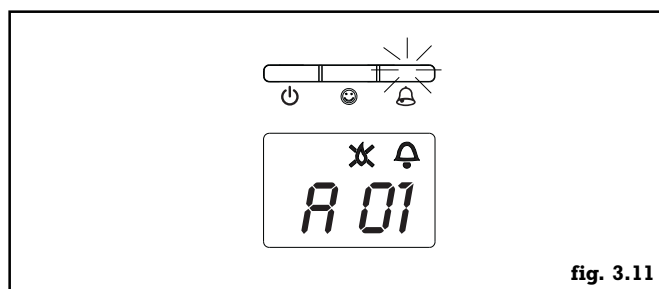


fig. 3.11

3.11 Réglages

La chaudière a été réglée en usine par le constructeur. Dans le cas d'un changement de gaz ou d'un remplacement de la vanne gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

Les réglages des puissances maximum et minimum doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.

- retirer les 2 vis (A) de fixation de l'habillage (fig. 3.12)
- déplacer vers l'avant puis vers le haut la base de l'habillage pour le décrocher du châssis
- raccorder un manomètre à la prise de pression placée entre la vanne gaz et le brûleur (fig. 3.13)

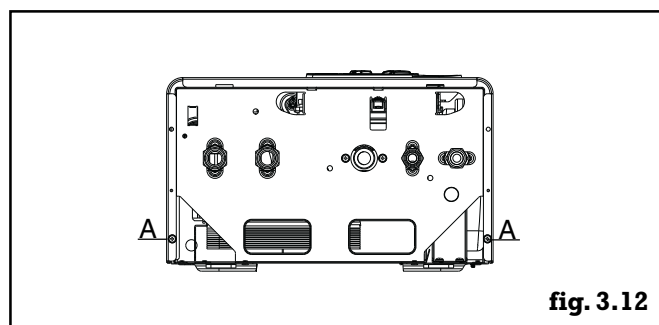


fig. 3.12

3.11.1 Réglage de la puissance maximum chaudière

Création d'une demande maxi chauffage:

- couper l'alimentation électrique de la chaudière
- placer le sélecteur de fonction en position hiver
- retirer la vis de fixation (B) du tableau de bord (fig. 3.15) puis le basculer vers l'avant
- retirer le couvercle de protection
- introduire 2 shunts en position JP1 et JP2 (shunts placés dans le sachet de documentation de la chaudière) (fig. 3.16)
- remettre la chaudière sous tension

Réglage de la puissance maxi chaudière:

- attendre que la chaudière s'allume et vérifier si la pression lue sur le manomètre est stable
- retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig.3.14).
- avec une clef de 10 agir sur l'écrou de réglage de la puissance maximale jusqu'à obtention de la pression maxi indiquée dans le tableau en page 7
- attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise à la valeur désirée.

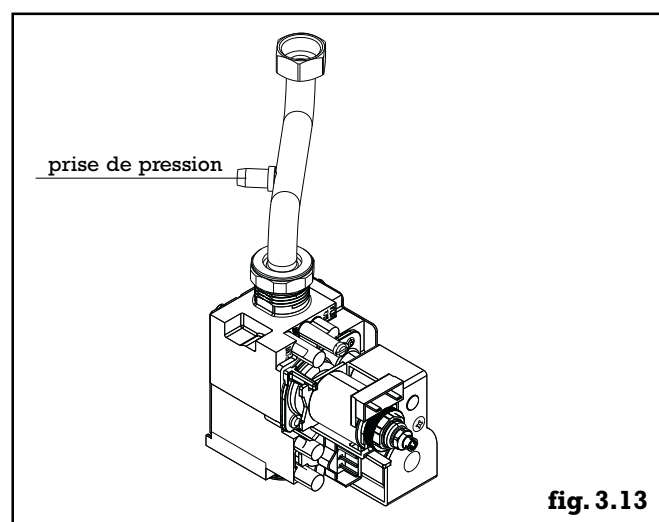


fig. 3.13

3.11.2 Réglage de la puissance minimum chaudière

- débrancher un fil de la bobine de modulation de la vanne gaz (faston)
- attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise sur la valeur minimum
- avec une clé 6 pans de 4 mm agir sur la vis rouge de réglage de la puissance mini jusqu'à obtention de la pression mini indiquée dans le tableau en page 7
- rebrancher le fil de la bobine
- sceller les différents réglages de la vanne gaz avec du vernis.
- remettre en place le capuchon de protection des vis de réglage.
- mettre la chaudière hors tension
- retirer les shunts JP1 et JP2

3.11.3 Réglage des mini et maxi électrique chauffage

La fonction réglage électrique est activée et désactivée exclusivement par le shunt JP1 (fig. 3.23). Sur le tableau de commande, les indicateurs lumineux vert et rouge clignotent alternativement lorsque la fonction est active. Les 2 shunts nécessaires aux réglages sont placés dans le sachet de documentation de la chaudière.

Activation de la fonction réglage:

- couper l'alimentation électrique de la chaudière
- retirer la vis de fixation (B) du tableau de bord (fig. 3.15) puis le basculer vers l'avant
- retirer le couvercle de protection
- placer le sélecteur de fonction en position hiver
- introduire un shunt en position JP1 (fig. 3.16) pour activer la fonction de réglage à travers les deux sélecteurs du tableau de commande

Réglage des mini et maxi chauffage:

- remettre la chaudière sous tension
- créer une demande de chauffage par le thermostat d'ambiance
- dès que la phase d'allumage lent est terminée, agir sur le sélecteur de fonction **B** (fig. 3.18) jusqu'à obtention de la pression mini chauffage indiquée dans le tableau en page 7
- introduire un shunt en position JP2 (fig. 3.16)
- retirer l'obturateur du tableau de bord à l'aide d'un tournevis (fig. 3.17)
- tourner le potentiomètre P2 placé derrière l'obturateur jusqu'à obtention de la pression maxi chauffage indiquée dans le tableau en page 7
- retirer le shunt JP2 pour mémoriser la valeur du maxi chauffage
- retirer le shunt JP1 pour mémoriser la valeur du mini chauffage et sortir de la procédure de réglage
- débrancher le manomètre et revisser la vis de la prise de pression
- refermer le tableau de bord et remettre en place l'obturateur et l'habillage chaudière.

Remarque:

Pour valider uniquement le maxi chauffage:

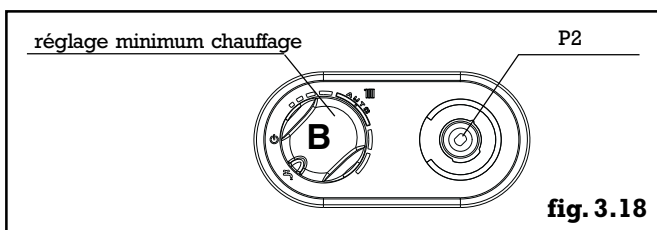
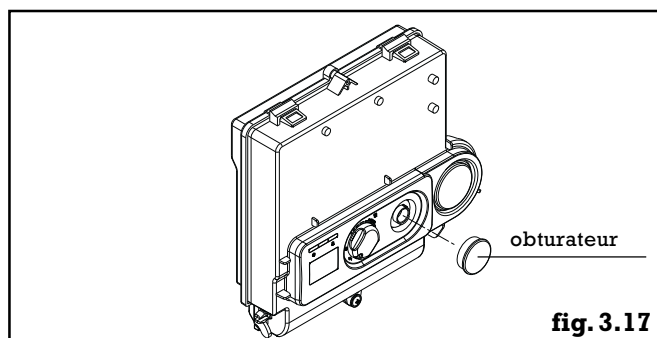
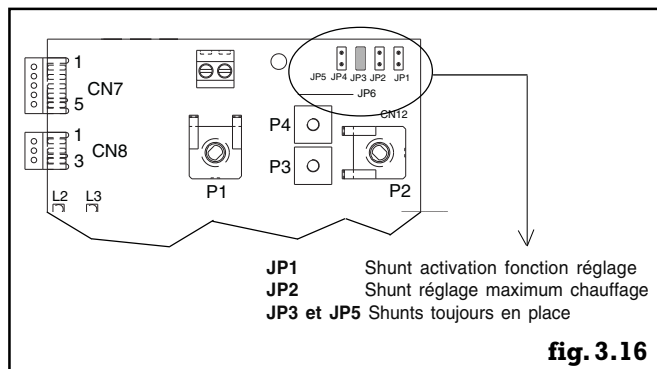
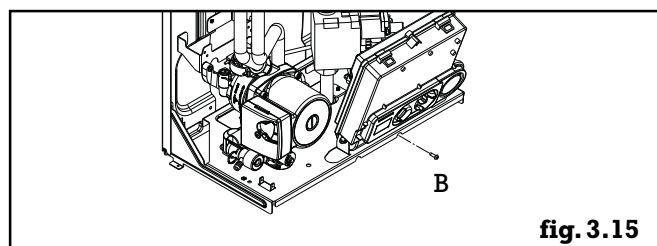
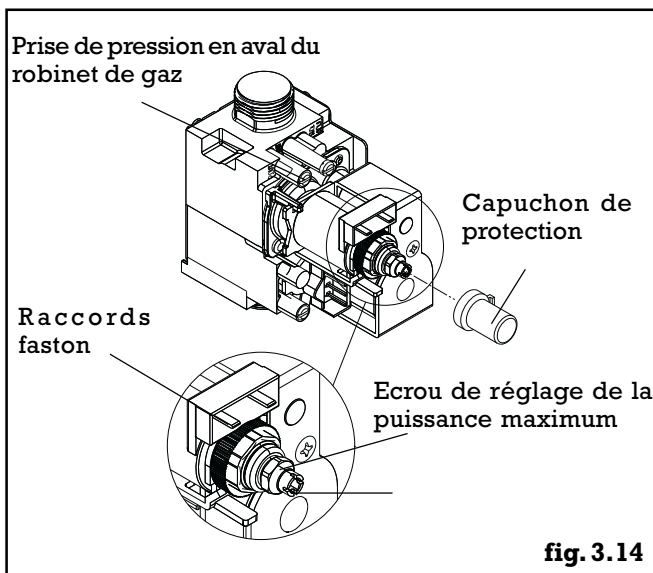
- retirer le shunt JP2 (pour mémoriser le maxi)
- placer le sélecteur de fonction sur ARRET pour sortir de la fonction sans mémoriser le mini
- retirer ensuite le shunt JP1.

Arrêt de la fonction réglage:

Placer le sélecteur de fonction sur ARRET pour sortir de la fonction sans mémoriser les valeurs configurées. Ne pas oublier de retirer les 2 shunts JP1 et JP2.

La fonction réglage s'achève automatiquement 15 minutes après son activation sans mémoriser les valeurs minimum et maximum.

La fonction s'achève aussi automatiquement en cas d'arrêt ou de verrouillage définitif de la chaudière sans mémoriser les valeurs.



3.12 Changement de gaz

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels. La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz. Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

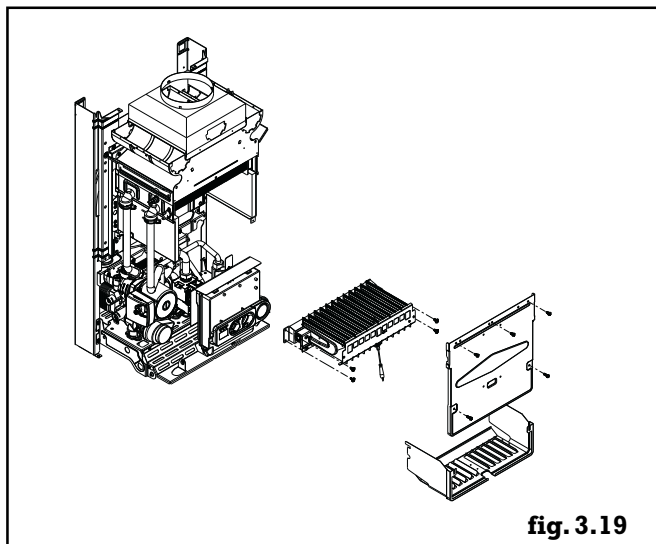


fig. 3.19

Mise en place des sets de conversion

- s'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- déposer l'habillage, la face avant et le dessous de la chambre de combustion (fig.3.19)
- déconnecter le câble de l'électrode
- déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.3.20)
- démonter la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.3.21). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.

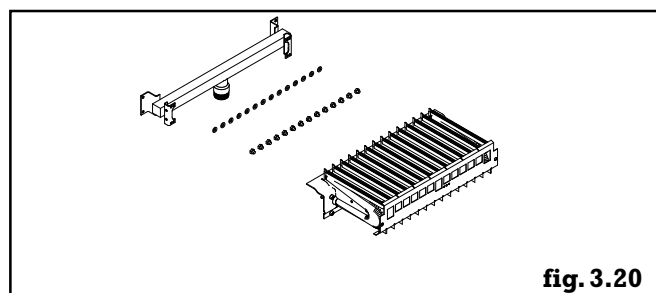


fig. 3.20

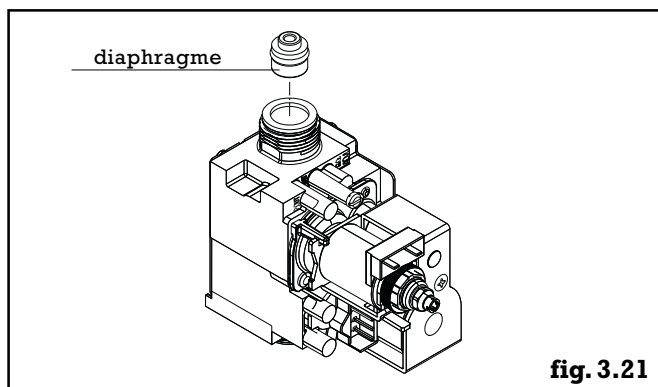


fig. 3.21

Réglages des pressions brûleur

- se référer au tableau de la page 7 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- suivre la procédure de réglage du paragraphe 3.11.

3.13 Entretien

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil, ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (ex. essence, alcool, etc..)

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes, les parties en plastique avec des diluants pour peinture. Les panneaux doivent être nettoyés uniquement avec de l'eau savonneuse.

3.13.1 Programme d'entretien périodique

OPERATIONS	1ère année	2ème année
CONTROLE DES COMPOSANTS D'ETANCHEITE	●	●
NETTOYAGE ECHANGEUR THERMIQUE COTE FUMEEES	●	●
VERIFICATION EFFICACITE DU THERMOSTAT FUMEEES	●	●
VERIFICATION DU DEBIT GAZ ET REGLAGE EVENTUEL	●	●
VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE EAU ET GAZ	●	●
NETTOYAGE BRULEUR ET VERIFICATION DE L'ELECTRODE	●	●
CONTROLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE	●	●
ANALYSE COMBUSTION	-	●
VERIFICATION ETANCHEITE SYSTEME GAZ	-	●
NETTOYAGE INTERNE DES ECHANGEURS	-	●
CONTROLE FIABILITE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	-	●

3.13.2 Entretien des différents circuits

Circuit de combustion

- Déposer l'habillage
- Déposer la face avant et le dessous de la chambre de combustion (fig. 3.19)
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Enlever les 4 vis de fixation du brûleur -et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Déconnecter le conduit de raccordement et contrôler son état.
- Nettoyer le coupe-tirage en ayant soin de ne pas endommager la sécurité de débordement fumées.

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolation chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur. Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar) et la soupape de sécurité.
- Vidanger le circuit sanitaire (§ 3.8).
- Désolidariser la tuyauterie eau froide du débitmètre et ramener la tuyauterie vers l'avant
- décliper le moteur de la vanne directionnelle pour faciliter l'accès à la vis de fixation du préparateur.
- Retirer les 2 vis de fixation du préparateur.
- Retirer le préparateur sanitaire en le passant sur la droite.
- Désembouer et détartrer ce préparateur si nécessaire.

Remontage: procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse). Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

3.13.3 Vérification des paramètres de combustion

- créer une demande maxi chauffage à l'aide des shunts JP1 et JP2 en suivant la procédure du § 3.11.1
- procéder au contrôle de la combustion.

ATTENTION: le trou pour l'introduction des instruments d'analyse doit être fait dans la partie du conduit de raccordement après le coupetirage (fig. 3.22) conformément aux normes en vigueur.

La sonde pour l'analyse des fumées doit être bien insérée.

IMPORTANT

Même pendant la phase d'analyse de la combustion, la fonction qui éteint la chaudière lorsque la température de l'eau atteint la limite maximum d'environ 90°C reste active.

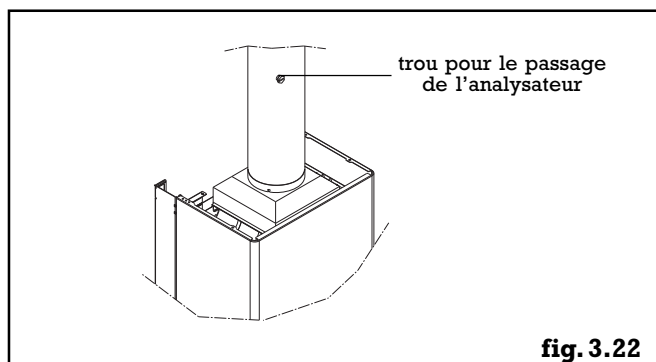


fig. 3.22

5 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...).

La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



www.atlantic.fr

Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE